

L'éducation permanente (EP) est au cœur de la vie associative belge depuis le 20e siècle. L'Éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS), quant à elle, est le cadre structurant pour de nombreuses ONG travaillant en Belgique. Quelle différence peut-on encore établir entre les deux perspectives, à l'heure où les associations se rapprochent, évoluent, et tendent parfois à réaliser ces deux « métiers » de façon concomitantes ? Petit retour sur les deux concepts, ce qui les lie et ce qui les différencie encore.



Éducation permanente » et « Education à la citoyenneté mondiale et
solidaire », incompatibles ?
21 octobre 2021



Quelles sont les différences et convergences entre l'éducation permanente (EP) et l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire (ECMS) ?

L'éducation permanente, en (très) bref

L'éducation permanente regroupe actuellement quelque 280 ASBL en Belgique, plus précisément en Fédération-Wallonie Bruxelles[1]. [Il s'agit d'un statut officiel](#) qui, depuis le début du 20^{ème} siècle, hérite d'une longue tradition d'éducation populaire. En 1971, le foisonnement des associations et de leurs actions a amené le législateur à encadrer et appuyer celles-ci à travers un arrêté royal. Avec un nouveau décret en 1976, puis en 2003 et une mise à jour en 2018, le concept d'éducation permanente s'est affiné et structuré autour d'une base légale (avec des critères plus stricts, quantitatifs, qualitatifs...).

L'essentiel de l'EP est [résumé dans l'article 1er du décret qui l'encadre](#), qui est suffisamment explicite en lui-même. Nous ne pouvons qu'insister sur le poids de chaque mot

qui le compose. Le décret annonce son objectif général : « *le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative* », avant d'en préciser les visées : « *l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics* ».

Au-delà des objectifs, le décret prévoit également une méthode privilégiée, celle de la participation active des publics visés. Cela peut être assuré, toujours selon le décret, par trois moyens complémentaires : « *a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ; b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ; c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique* ». Les plus sagaces d'entre nous pourront reconnaître dans ces lignes la méthodologie notoire du « [voir-juger-agir](#) » de Joseph Cardijn, qui a inspiré de nombreux mouvements sociaux.

L'éducation permanente s'adresse à un public principalement adulte, via différents « métiers » qui sont reconnus dans le décret (formations, animations, recherche et rédaction...). Quel que soit le moyen retenu, l'association sera tenue de s'inscrire dans une « *perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire* ».

L'éducation à la citoyenneté mondiale en (très) bref

L'ECMS est un cadre structurant pour quelques 57 organisations belges de la société civile (OSC), des ONG officiellement accréditées par la Coopération belge au développement. Avant 2016, celles-ci s'inscrivaient davantage dans une logique « *d'éducation au développement* » (ED), qui avait déjà pour objectif de souligner les interdépendances entre les enjeux internationaux et le quotidien des citoyen·ne·s de Belgique. À travers [une compréhension de ces défis mondiaux](#), l'ED visait déjà à susciter un regard critique, une responsabilisation individuelle et collective, ainsi qu'un passage à l'action.

[L'apparition de l'ECMS](#), qui remplace désormais l'Éducation au Développement, complète cette approche de sensibilisation « Nord/Sud » pour envisager une perspective plus large, contribuant à « *la construction de sociétés justes, durables, inclusives et solidaires en suscitant et renforçant l'action individuelle et collective de citoyen·ne·s conscient·e·s des enjeux mondiaux et qui s'en sentent co-responsables* ».

Toujours dans une perspective progressiste (reposant sur des valeurs d'égalité, de justice,

d'ouverture à l'Autre, de diversité, de respect de l'environnement...), les OSC, accompagnées de leurs partenaires dans de nombreux pays, constituent un « pont » international, afin de renforcer réciproquement leurs actions. Les activités des OSC s'articulent au sein de trois stratégies complémentaires : l'éducation (formelle et non formelle), la mobilisation citoyenne et le plaidoyer politique.

De nombreux publics peuvent être ainsi « touchés » par l'ECMS, autant en Flandre qu'en Fédération Wallonie-Bruxelles : il s'agira d'élèves de l'école primaire et secondaire, d'enseignant·e·s, de journalistes, de responsables politiques belges ou internationaux... et bien d'autres encore !

Un défi pour les organisations qui détiennent la double identité

Des différences importantes entre EP et ECMS apparaissent déjà en filigranes des présentations, Pourtant, nombreuses sont les associations qui bénéficient (ou souhaitent bénéficier) de cette « double casquette ». Comment faire, dès lors, pour combiner les deux approches et éviter un grand écart qui mettrait à mal la vie associative ? L'articulation doit être bien huilée sur différents aspects.

D'un **point de vue administratif**, tout d'abord, il est essentiel d'être très au clair. Le poly-subventionnement n'est pas interdit (au contraire, un co-financement de 20% est même demandé dans le cadre de la Coopération au développement), mais nécessite une rigueur interne importante. Le suivi dans les dépenses et l'attribution du temps de travail alloués aux deux missions (EP et ECMS) doit être limpide, autant en interne que, logiquement, vis-à-vis des pouvoirs subsidiant. En outre, la valorisation des activités doit être mutuellement exclusive. Il semble difficilement concevable d'attribuer un même « résultat » à deux bailleurs, sauf bien sûr dans le cas où ceux-ci ont effectivement contribué tous les deux à un projet spécifique. La redevabilité de l'organisation à l'égard de l'autorité publique se traduit dans des rapports annuels, quinquennaux, des inspections et évaluations externes... qui demeurent très différents en fonction du bailleur ! Les normes suivies ne sont pas les mêmes et apportent leurs lots de subtilités, sans grande convergence entre les critères et méthodologies d'évaluation demandées par les bailleurs.

Les **questions méthodologiques** sont également déterminantes pour l'association concernée. L'éducation permanente insiste sur la nécessité d'une logique la plus ascendante possible, favorisant l'émergence des orientations (en matière d'objectifs, de thématiques...) à partir des réalités des publics visés pour aboutir à une perspective critique. L'ECMS, elle aussi, laisse le public déterminer son positionnement. Elle promeut des pédagogies actives ainsi que la participation des publics. Toutefois, l'ECMS induit un aspect de

« sensibilisation » important, où l'association amène aux publics (à travers une logique descendante) ses thématiques et sujets de prédilections. Dans d'autres cas (plaidoyer politique, formation éducateur·trice·s), la stratégie de l'ECMS est beaucoup plus axée sur le résultat final que sur le processus. Les « cadres logiques », les « indicateurs » et la « [gestion axée résultat](#) » sont de mises. Ces deux logiques méthodologiques nécessitent une bonne expertise des équipes, ainsi qu'une vue claire sur les responsabilités de chacun·e·s.

Enfin, il est important de se pencher sur les questions d'**identité organisationnelle** que ces deux logiques induisent. Il est aisé de bien segmenter les deux approches (EP et ECMS) à l'égard des publics touchés et des activités réalisées. Toutefois, ces deux « casquettes » rayonnent jusqu'au cœur des processus, des systèmes de gouvernance et des partenariats de l'organisation. Il incombe donc d'être le plus pédagogue possible à l'égard de toutes et tous (bailleurs, équipe, volontaires, partenaires...). L'éducation permanente supposera une logique institutionnelle circulaire, avec un esprit démocratique et collectif, ainsi qu'une présence forte de citoyen·ne·s volontaires qui accompagnent l'organisation dans son évolution (au sein des instances, des groupes de travail...). L'ECMS quant à elle supposera une logique internationale forte, avec (potentiellement) de nombreux partenaires à travers le monde, dont l'avis et l'expertise seront déterminants pour le positionnement de l'association. Ces deux perspectives ne sont pas forcément antagonistes, mais marquent profondément les ADN des associations.

Des trajectoires convergentes pour l'EP et l'ECMS

Malgré ces défis et divergences (de méthodes, de publics...), nous restons convaincus que les approches de l'éducation permanente et de l'ECMS peuvent se rejoindre en de nombreux points et qu'il est politiquement enrichissant de croiser les deux écoles.

Les **thématiques** portées par l'EP et l'ECMS pourraient être considérées intuitivement comme très éloignées l'une de l'autre. L'éducation permanente considère comme prioritaire les préoccupations citoyennes belges (afin que les personnes puissent se saisir de leur propre réalité pour passer à l'action), là où l'ECMS privilégie une approche de sensibilisation sur des thématiques internationales. Néanmoins, dans un contexte de mondialisation accrue, d'interconnexions croissantes des enjeux sociétaux, les frontières sont de plus en plus poreuses. Si certains sujets demeureront « *belgo-belges* », de plus en plus de thématiques mériteront d'être éclaircies à la lumière d'une perspective internationale : « nos » questions de consommation sont liées aux chaînes d'approvisionnement transnationales, les questions migratoires sont évidemment liées à des parcours internationaux, les crises financières ou sanitaires sont communes à travers le monde, les questions de droits humains ou de paix sont parfois liées à notre responsabilité,

ici, en Belgique... Il existe encore de nombreux exemples pour souligner l'importance de notre action - même à un niveau local, ainsi que l'importance de lutter contre l'idée d'un cloisonnement national[2], ou le sentiment d'impuissance qui naît parfois vis-à-vis de ces thématiques complexes.

De plus, face à l'ampleur de ces défis, il n'est pas inutile de se doter d'autres exemples, d'autres expertises, d'autres grilles de lecture. Les réalités de la société civile d'autres pays peuvent apporter beaucoup de compléments utiles, nécessaires pour consolider et structurer notre propre approche, ici en Belgique. Les questions de démocratie, d'inclusion, de mobilisation citoyenne, de solidarité, d'environnement... sont des défis qui ne peuvent pas faire l'économie d'un partage d'expérience à l'échelle mondiale, tant nous sommes interconnectés et interdépendants. Nous faisons parfois face aux mêmes défis, autant mettre en dialogue nos analyses. La solidarité internationale, ainsi qu'une perspective systémique des enjeux sur lesquels nous travaillons semblent plus que jamais pertinentes.

Il est prudent toutefois de bien segmenter les approches en termes de **publics et de méthodologies**. Comme évoqué ci-dessus, ces différences sont importantes, même si des intersections peuvent exister. Des croisements sont toujours utiles, notamment en vue de nourrir et [renforcer les dynamiques de participation citoyenne](#) (chères à l'EP) dans les activités des ONG belges. En matière de publics, nous ne pouvons que nous satisfaire d'une certaine complémentarité stratégique qui vise à mobiliser, *in fine*, des milieux très variés et divers. Monde associatif, secteur privé, monde l'enseignement, de l'université et des hautes-écoles, des médias, le secteur public, le secteur culturel, le secteur jeunesse, le grand public... sont autant de leviers qui doivent être activés de façons concomitantes pour aboutir aux changements espérés. Précisons en outre que, si tous les secteurs peuvent être touchés par ces deux approches, force est de constater qu'au sein de chacun de ces secteurs, de nombreux publics ne sont toujours pas touchés par les interventions d'EP ou d'ECMS. Les associations ne disposent pas des moyens suffisants pour effectuer une couverture plus large, géographique ou sociologique. Face à l'importance des défis que nous traversons, la mobilisation associative et citoyenne mérite donc de s'unir pour mieux s'articuler.

Conclusions

L'éducation permanente et l'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire n'ont pas été conçues de la même façon. Elles ne disposent pas des mêmes bailleurs, des mêmes méthodologies. Les opérateurs sont souvent différents et les publics ne se recoupent que très peu. Pourtant, dans un contexte toujours plus internationalisé, dans lequel les crises nous rappellent chaque jour notre proximité planétaire, il semble utile de mieux articuler les deux concepts (et les associations qui en sont les tenantes) pour en retirer les meilleures

synergies.

De nombreux combats associatifs s'approprient désormais une perspective systémique, soulignant la nécessité de ne plus travailler en vase-clos. Collectivement, nous devons donc œuvrer à renforcer les liens entre citoyen·ne·s et responsables politiques, agir à différents niveaux. L'EP et l'ECMS, ainsi que les associations qui composent ces mondes, peuvent se renforcer et se nourrir mutuellement. Ensemble, elles participent à mobiliser un maximum de personnes, en fonction des moyens qui leur sont encore accordés, vers toujours plus de responsabilité et de participation à la vie sociale, économie, culturelle et politique.

Timur Uluç.

[1] Notons que ce statut, ainsi que le cadre structurant et financier qui l'accompagne, n'existe pas en Flandre.

[2] Notons que les Nations Unies ont aussi effectué un tournant « internationaliste », passant des « [Objectif du Millénaire pour le développement](#) » (avec des ambitions très unilatérales vers les pays en développement) aux « [Objectifs du développement durable](#) » (qui engendre une lecture beaucoup plus systémique des défis internationaux).